



Municipalité d'Ormstown
5, RUE GALE,
ORMSTOWN (Québec) J0S 1K0
Tél. 450 829- 2625 - Télécopieur 450 829-4162
Adresse électronique : greffe@ormstown.ca
Site internet : www.ormstown.ca

AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

AVIS vous est par la présente donné par le soussigné, François Gagnon, greffier de la Municipalité d'Ormstown à l'effet qu'une séance extraordinaire du Conseil Municipal est convoquée par la mairesse, Madame Christine McAleer, pour être tenue **lundi le 29 août 2022 à 18h30**. Exceptionnellement, cette séance ne sera pas diffusée sur YouTube à partir de la plateforme ZOOM vu sa très courte durée et le tout, par souci d'économie. Toutefois, les personnes désirant y assister peuvent le faire en direct à l'hôtel de ville. Toute personne désirant poser une question, mais exclusivement en regard des deux (2) seuls points à l'ordre du jour ci-dessous, doit l'adresser au greffe de la Municipalité, à l'adresse électronique suivante: greffe@ormstown.ca , avant midi (12H00) le jour même de la séance extraordinaire. Pour les personnes assistant à la séance, la règle habituelle demeure applicable, les questions devant également être restreintes au contenu de l'ordre du jour.

À l'occasion de cette séance extraordinaire, il sera pris en considération les sujets suivants:

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. MAMH- Règlement 141-2022 - Corrections demandées par résolution.
3. Solmatech – Mandat ; Entérinement d'une décision pour dépense urgente (puits 6 et 8).
4. Période de question ouverte au public.
5. Levée de la séance.

Donné ce 24 août 2022,

François Gagnon
Greffier
greffe@ormstown.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, François Gagnon, greffier de la Municipalité, certifie sur mon serment d'office après publié le présent avis dans les endroits désignés, de même que sur le site internet de la Municipalité en ce 24^e jour d'août 2022.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 24 d'août 2022

Greffier
greffe@ormstown.ca